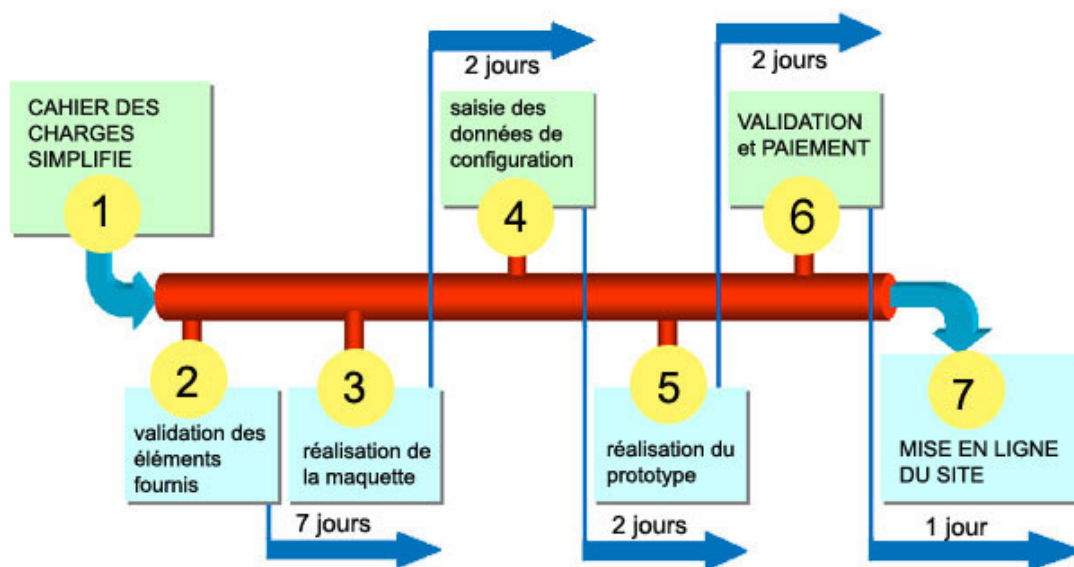


## 5 - PROCESSUS DE FABRICATION D' UN SITE

### 5.1 – Les différentes étapes de la fabrication du site.

- 1 Vous passez commande en fournissant l'ensemble des éléments constitutif du cahier des charges simplifié tel que précisé au chapitre suivant.
- 2 Nous vérifions les éléments fournis et demandons, le cas échéant, des compléments ou des précisions avant de procéder à la réalisation de la maquette.
- 3 Nous réalisons la maquette du site.
- 4 En utilisant la maquette, qui est accessible sur internet, vous procédez à la saisie des données de configuration à savoir : description des types de chambres, tarifs et compléments de prix, liens sur d'autres sites.
- 5 Nous réalisons le prototype du site et son [référencement](#).
- 6 Vous validez le prototype du site qui est accessible sur internet.
- 7 Nous mettons le site en ligne.

### 5.2 – schéma de principe de fabrication du site.



En cas d'intégration d'un [service de paiement sécurisé](#) en ligne, vous devez préalablement choisir une solution auprès d'un fournisseur (banque ou société spécialisée). Le service est intégré au site dès que les formalités sont accomplies auprès de votre fournisseur.

**A tous les stades de la réalisation de votre site nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider à formuler votre commande.**

### 5.3 - PAIEMENT EN LIGNE PAR CARTE BANCAIRE

Pour vous permettre d'entrer dans le monde du e-commerce, nous vous offrons la possibilité d'interfacer votre site avec un service de paiement en ligne sécurisé par carte bancaire, auquel vous aurez souscrit préalablement.

Les principaux groupes bancaires français ainsi que certaines sociétés spécialisées proposent des solutions de paiement sécurisées qui garantissent aux clients finaux le plus haut niveau de sécurité.

Vous trouverez, ci-dessous, une liste non exhaustive, des organismes qui proposent ce type de solution :

- CYBERMUT : Crédit Mutuel,
- SHERLOCK'S : Crédit Lyonnais,
- SOGENACTIF : Société Générale,
- E-TRANSACTIONS : Crédit Agricole
- MERC@NET : Bnp-Paribas
- SPPLUS : Caisse d'Épargne
- ESIPPOST : La Poste
- CYBERPLUS PAIEMENT : Banque Populaire
- PAYPAL
- EPAY

### 5.4 - REFERENCEMENT DU SITE

Dès que votre site est en ligne, il est primordial de le faire connaître. Pour ce faire, n'hésitez pas à mentionner son adresse internet dans tous vos documents commerciaux. Vous pouvez également vous faire référencer dans des sites spécialisés tels que : offices du tourisme, municipalités, syndicats professionnels, etc.

Un autre moyen d'accès à votre site consiste dans les moteurs de recherche qui constituent le principal outil de prospection utilisé par les internautes. Leur but consiste à fournir à l'internaute un panel de réponses sélectionnées à partir de mots clés contenus dans la question. Chaque réponse pointe sur le site retenu. Pour que votre site soit performant au regard des différents moteurs de recherche et annuaires, il est nécessaire d'optimiser son référencement.

Notre méthode consiste à optimiser les pages du site, en sélectionnant 5 mots clés pertinents, afin de permettre le meilleur positionnement possible dans les moteurs de recherche. Le nom de domaine, l'url et le titre des pages sont également optimisés en vue d'améliorer l'efficacité du référencement.

La soumission du site est effectuée sur les principaux moteurs de recherche francophones et internationaux, à savoir : Google, Yahoo ! Search, Voila, Altavista, MSN, Lycos, Voila.fr, AOL.fr, ainsi que sur les principaux annuaires francophones : Yahoo ! France, Lycos France, Dmoz.org (annuaire de Google), Voila.fr (Guide du Web).

Les référencements payants, l'achat d'espace publicitaire ainsi que l'inscription auprès d'annuaires privés sont traités au cas par cas de manière spécifique.

## 5.5 - RECOMMANDATIONS TECHNIQUES POUR LES PHOTOS

### ■ Règles de publication des photos

La publication de photos sur un site web à vocation professionnelle doit se faire dans le respect des règles relatives au code de la propriété intellectuelle et à la protection des droits d'auteur. En pratique, les photos qui ne vous appartiennent pas en propre, devront être libre de droit et vous devrez disposer d'une autorisation ou d'une licence d'exploitation pour le web.

En règle générale, les organismes chargés de promouvoir le tourisme dans votre région, disposent d'une photothèque ouverte aux professionnels du secteur à des conditions économiques avantageuses.

### ■ Caractéristiques techniques des photos

Bien qu'il soit possible de numériser des photos à partir d'un support papier, sous réserve qu'elles soient d'excellente qualité, pour la réalisation de votre site, il est préférable d'utiliser des images réalisées avec un appareil numérique. Les photos que vous serez amenés à fournir sont destinées à être publiées sur le web. De fait, il n'est pas nécessaire d'utiliser des formats à forte résolution. En effet, les images étant destinées à être intégrées dans des pages web au format XGA (1024 X 768 px), elles seront redimensionnées et « allégées » en vue d'une exploitation optimale sur internet. En clair, une résolution de 1,1 à 2,1 Mpx au format JPEG est largement suffisante.